

## **FERMETURE CHEZ DESJARDINS : UNE MANIFESTATION ORGANISÉE DANS LA MITIS**

**MONT-JOLI, LE 13 MAI 2024** – La Mitis poursuit sa mobilisation face aux fermetures annoncées des comptoirs et guichets de Desjardins avec l'organisation d'une manifestation devant les bureaux du centre de services de Saint-Gabriel-de-Rimouski le lundi 20 mai prochain dès 10 h.

Le maire de Saint-Gabriel-de-Rimouski, Georges Deschênes, invite tous les citoyens de La Mitis et de l'extérieur à participer en grand nombre à cette manifestation : « Nous voulons montrer que la fermeture complète de la caisse de Saint-Gabriel et la réduction des services à celle de Sainte-Luce touchent beaucoup de monde. Desjardins prévoit aussi retirer les guichets automatiques à ces deux endroits. À Saint-Gabriel, près de 2 500 personnes utilisent les services de notre caisse, incluant les habitants de Les Hauteurs, Saint-Charles-Garnier, l'ouest de Sainte-Angèle, le sud de Saint-Donat (secteur Mont-Comi), et l'est de Saint-Marcellin. Notre caisse est essentielle pour notre communauté. »

M. Deschênes souligne que l'annonce de la fermeture a profondément bouleversé la communauté, impactant tous les résidents, en particulier les aînés qui représentent près de 30 % de la population de La Mitis. « La caisse est un pilier de notre communauté depuis 1943, soit depuis plus de 80 ans. Le Mouvement Desjardins a pour mission de contribuer au développement des communautés, en particulier à travers les services financiers qu'il offre. C'est un mouvement qui se veut solidaire, en particulier avec nos aînés qui ont contribué à son essor. Aujourd'hui, nous constatons avec tristesse qu'ils sont mis de côté », déplore-t-il.

### **DEUX PÉTITIONS LANCÉES**

Saint-Gabriel-de-Rimouski a lancé la pétition « Non à la fermeture de la Caisse Desjardins de Saint-Gabriel-De-Rimouski » : « Nous demandons à Desjardins de surseoir à la décision de fermeture du point de services de Saint-Gabriel. Nous leur demandons aussi de tenir une assemblée générale extraordinaire qui permettrait de rechercher des solutions pour pérenniser le point de service, ainsi qu'un vote pour changer les règlements internes afin que toute fermeture de service requière l'approbation des membres », indique le maire de la municipalité.

Pour le moment, il est possible de trouver la pétition à signer dans les lieux suivants : Épicerie Saint-Laurent (Saint-Gabriel), Service Clément Ouellet (Saint-Gabriel), Dépanneur central MG (Saint-Gabriel), Matériaux Fidèle Lévesque (Saint-Gabriel), Marché DF Rouleau (Les Hauteurs). La pétition sera déposée dans d'autres lieux au cours des prochains jours. Il est également possible de trouver la pétition en ligne : <https://chng.it/sYKxN9w6xn>

Du côté de Sainte-Luce, la mairesse Micheline Barriault indique que le conseil municipal, réuni en séance ordinaire lundi 6 mai, a voté une résolution pour demander à Desjardins de maintenir le guichet automatique de la caisse. Il est en effet prévu que le comptoir Desjardins de la municipalité subisse une réduction de services et que le guichet automatique disparaisse dès le 13 juin. « Nous avons également lancé une pétition sur le Web pour le maintien du guichet, et j'encourage la population à la signer », indique Mme Barriault.



Pour le moment, il est possible de trouver la pétition en ligne : <https://www.change.org/p/demandez-le-maintien-du-guichet-automatique-%C3%A0-sainte-luce-qc>

### **APPUI UNANIME DU CONSEIL DE LA MRC**

Les 16 élus des municipalités de la MRC de La Mitis réunis en séance ordinaire mercredi 8 mai dernier ont voté unanimement une résolution d'appui aux démarches de Saint-Gabriel-de-Rimouski, Sainte-Luce, Les Hauteurs, Saint-Charles-Garnier et Saint-Donat.

« Nous espérons que le cri du cœur lancé par les maires et mairesses de la région trouvera écho auprès du Conseil d'administration de Desjardins. Nous constatons avec une grande préoccupation la diminution des services de proximité, tels que les services alimentaires, les stations d'essence et les services bancaires, dans de nombreuses communautés. Cette tendance alarmante entrave les projets de développement et de revitalisation de certains secteurs et complique l'attraction de jeunes familles dans notre région. Il est impératif d'entamer une réflexion profonde et globale sur l'ensemble de notre territoire pour trouver des solutions durables permettant de conserver ces services essentiels. Nous souhaitons ardemment préserver nos services, car ils sont cruciaux pour la vitalité de nos communautés », indique le préfet de la MRC de La Mitis, Bruno Paradis.

### **À propos de la MRC de La Mitis**

La MRC de La Mitis est un gouvernement municipal de juridiction provinciale, dirigée par les maires et mairesses des 16 municipalités du territoire mitissien. Elle assure la planification et facilite le développement cohérent de son territoire selon les principes du développement durable, et ce, par des actions de mise en commun de services, de concertation et de service-conseil destinés aux municipalités, aux organisations et aux individus.

- 30 -

### **Source :**

Adeline Mantyk  
Responsable en communication et marketing  
418 775-8445 poste 2201  
[amantyk@mitis.qc.ca](mailto:amantyk@mitis.qc.ca)

